

## Conditions Générales de Vente des applications HeyBilly (15/07/2021)

### Article 1 – Société

Les applications « HeyBilly » sont éditées par la société LivUrStay, Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle dont le siège social est situé à Mondeville (14120), 1 rue de bruxelles, et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Caen sous le numéro 818 738 551, SIREN : 818 738 551 00014.

Directeur de la Publication : Thomas BRETON

### Article 2 – Généralités

Les présentes conditions générales de vente des applications « HeyBilly » éditées par la société LIVURSTAY définissent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de produits et services des partenaires de la plateforme aux Membres des applications (ci-après désigné par « les applications HeyBilly » comprenant l'application mobile HeyBilly et le site web [www.heybilly.fr](http://www.heybilly.fr)).

Le Membre comprend que les présentes Conditions Générales de Vente peuvent être modifiées et actualisées dès que la société LivUrStay le juge nécessaire. En cas de modification des Conditions Générales de Vente, les Conditions Générales de Vente qui s'appliquent sont celles qui étaient en vigueur à la date de paiement des Commandes concernées.

LivUrStay agit en tant qu'intermédiaire de vente pour le compte de ses partenaires et ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable en cas de manquement de la part du partenaire en question sur quelque point que ce soit. Toutefois, LivUrStay s'engage à accompagner le Membre dans sa démarche auprès du partenaire afin de trouver une issue à la résolution d'un conflit en cas de manquement de la part du partenaire.

### Article 3 – Terminologie

« **Produits** » désigne les produits proposés par les professionnels sur les applications « HeyBilly ».

« **Services** » désigne les services proposés par les professionnels sur les application « HeyBilly ».

« **Membre** » désigne chaque personne physique ou morale, majeure et capable, souhaitant bénéficier des Produits et Services des applications HeyBilly et qui satisfera aux présentes Conditions Générales de Vente.

« **Commande** » désigne chaque acquisition, réservation d'un produit ou d'un service effectué par un Membre sur les applications HeyBilly dans les conditions prévues dans les présentes Conditions Générales de Vente.

« **Fiche Entreprise** » désigne l'emplacement sur les applications HeyBilly où sont regroupés les informations relatives à l'entreprise et à la liste des produits et/ou services proposés par l'entreprise.

« **Fiche Produit/Fiche Descriptive** » désigne l'emplacement sur les applications HeyBilly où est regroupé l'ensemble des informations ou renseignements communiquées par le fournisseur relatifs aux produits ou services vendus.

#### **Article 4 – Modalités de commande et prix**

**4.1** Les Membres ont la possibilité de commander des produits et/ou services sur les applications HeyBilly.

**4.2** Le Membre garantit qu'il est pleinement habilité à utiliser la carte de paiement pour le paiement de sa commande et que ses moyens de paiement donnent accès à des fonds suffisants pour couvrir tous les coûts résultant de l'utilisation des services sur les applications HeyBilly .

**4.3** En cliquant sur le bouton « Valider et payer » pendant le processus de Commande, et après avoir vérifié dans son « Panier » le contenu de la Commande et, le cas échéant, de l'avoir modifiée, le Membre déclare accepter pleinement et sans réserve l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente.

Après avoir confirmé le contenu de sa Commande, le Membre la validera définitivement par le paiement. La Commande ne sera définitive qu'à compter du paiement du prix correspondant.

LivUrStay confirmera systématiquement la commande de chaque Membre, ainsi que l'étape finale consistant à indiquer au Membre que sa commande a été traitée, par courrier électronique.

**4.4** Le prix toutes taxes comprises de chaque produit ou service est indiqué dans la Fiche Produit ou service correspondant. Les frais d'expédition de la Commande du Membre s'il y en a lui seront indiqués avant la validation définitive de celle-ci. En outre, une fois la Commande validée, les prix et frais resteront accessibles par l'intermédiaire d'un lien <https> fourni dans l'email récapitulatif de la commande ou dans la rubrique « Mon Compte - Mes commandes » des applications HeyBilly .

Pour les livraisons et prestations de services en dehors du territoire français, les dispositions prévues par le Code général des impôts relativement à la TVA seront applicables.

**4.5** Le non-respect par le Membre des obligations souscrites aux termes des présentes Conditions Générales de Vente, et en particulier en cas de fraude ou de toute tentative de fraude, et de tout incident de paiement du prix d'une commande, pourra entraîner la suspension de l'accès sur les applications HeyBilly, voire la résiliation de son Compte Membre en fonction du degré de gravité des agissements en cause, sans préjudice de tous dommages et intérêts que pourrait solliciter la société LivUrStay. En conséquence, LivUrStay se réserve le droit de refuser toute Commande d'un Membre avec lequel existerait un tel litige.

Dans le cadre de sa politique de lutte contre la fraude, LivUrStay peut être amené à demander au Membre des informations et documents complémentaires afin de finaliser la Commande. En cas de non régularisation de la Commande dans le délai imparti, LivUrStay pourrait être contrainte d'annuler la Commande, bloquer l'accès au compte du Membre s'il en dispose et de procéder à l'inscription de certaines données, notamment à caractère personnelles, du Membre concerné dans un fichier « incidents de paiement ».

## **Article 5 – Conformité des produits ou services**

5.1. Les renseignements mentionnés sur chaque Fiche Produit, sont ceux renseignés par les fournisseurs des produits ou services.

LivUrStay fera ses meilleurs efforts de conseil pour que la représentation photographique des produits ou services sur les applications HeyBilly soit la plus fidèle possible aux produits ou services en eux-mêmes. Toutefois, eu égard au mode de présentation numérique des produits ou services sur le réseau Internet, il est possible que la perception par le Membre de la représentation photographique des produits ou services ne corresponde pas exactement au produit ou service en lui-même.

5.2. En tout état de cause, ces dispositions ne privent pas le Membre du bénéfice de son droit de rétractation, tel qu'encadré par l'article 7 des présentes Conditions Générales de Vente.

5.3. Dans le cas où le service n'est pas été conforme avec ce que le Membre avait commandé, le Membre pourra en envoyant un mail à l'adresse « [reclamation@heybilly.fr](mailto:reclamation@heybilly.fr) » exercer un droit de réclamation et ce dans un délai de 48h après l'exécution du service.

## **Article 6 – Disponibilité des produits et services**

Dans l'éventualité d'une indisponibilité partielle de produits après passation de la Commande, le Membre sera informé par le prestataire lors de la collecte de sa commande de l'indisponibilité des produits ou des substitutions que le prestataire aurait pu effectuer. Le Membre pourra alors dans le cas d'une substitution refuser ladite substitution et une procédure de remboursement des produits indisponibles et/ou refusés sera alors engagée.

Dans l'éventualité d'une indisponibilité totale de produits après passation de la Commande, le Membre sera informé par sms ou courrier électronique de l'annulation de sa Commande et une procédure de remboursement des produits indisponibles sera alors engagée.

En application des dispositions des articles L 138-2 et L 138-3 du Code de la consommation, en cas d'indisponibilité du produit ou du service, le Membre dispose alors de la faculté d'être remboursé du prix du produit ou service commandé dans les 14 jours suivant sa demande.

## **Article 7 – Droit de rétractation**

7.1. Concernant les biens et/ou services commercialisés sur les applications HeyBilly, et hormis les exceptions énumérées ci-dessous, les Membres bénéficient d'un droit de se rétracter et de renvoyer leur(s) produit(s) et/ou service(s) pendant quatorze jours francs à compter de la date de livraison de ceux-ci ou à compter de la conclusion du contrat pour les prestations de service, conformément aux dispositions de l'article L 121-21 du Code de la consommation, dans le cadre des ventes événementielles.

Le Membre peut, dans les quatorze jours qui suivent la livraison de sa commande ou de la conclusion du contrat de prestation de service, et concernant les produits soumis au droit de rétractation, exercer celui-ci en notifiant leur volonté de rétractation tel qu'indiqué ci-dessous à l'article 7.2

Conformément à l'article L 121-21-5 du Code de la consommation, le Membre qui demande l'exécution d'une prestation de service avant la fin du délai de rétractation peut toutefois exercer son droit de rétractation.

Dans une telle hypothèse, LivUrStay est en droit de lui réclamer le versement d'un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter, pour autant que LivUrStay ait recueilli la demande expresse du Membre pour l'exécution dudit service pendant la durée de son droit de rétractation.

En revanche, certains produits et services listés à l'article L.121-21-8 du Code de la consommation ne peuvent faire l'objet d'un droit de rétractation de la part du Membre, les produits ou services

concernés étant en tout état de cause désignés comme tels aux Membres avant la conclusion de la vente, dans les Fiches Descriptives.

Il s'agit notamment :

- de la fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du Membre et renoncement exprès à son droit de rétractation ;  
Ainsi, dans le cadre de la fourniture de services, le Membre qui demanderait sa pleine exécution avant la fin du délai légal de rétractation, reconnaît renoncer expressément à son droit de rétractation.
- de la fourniture de biens ou de services dont le prix dépend de fluctuations sur le marché financier échappant au contrôle du professionnel et susceptibles de se produire pendant le délai de rétractation ;
- de la fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ;
- de la fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmérer rapidement ;
- de la fourniture de biens qui ont été descellés par le consommateur après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé ;
- de la fourniture de biens qui, après avoir été livrés et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles ;
- de fourniture de boissons alcoolisées dont la livraison est différée au-delà de trente jours et dont la valeur convenue à la conclusion du contrat dépend de fluctuation sur le marché échappant au contrôle du professionnel ;
- de la fourniture d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le consommateur après la livraison ;
- de la fourniture d'un journal, d'un périodique ou d'un magazine, sauf pour les contrats d'abonnement à ces publications ;
- des prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée ;
- de la fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

De même, le Membre ne pourra pas exercer son droit de rétractation concernant les produits et services visés à l'article L. 121-16-1 du Code de la consommation, à savoir notamment :

- Les contrats portant sur un forfait touristique, au sens de l'article L 211-2 du code du tourisme ;
- les contrats portant sur les services de transport de passagers ;

## 7.2. Modalités

### 7.2.1 Notification de la rétractation :

Le Membre devra envoyer un mail de rétractation à l'adresse « [reclamation@heybilly.fr](mailto:reclamation@heybilly.fr) » et spécifier le ou les produits/services qui doivent faire l'objet d'une rétractation. LivUrStay analysera la demande du Membre pour savoir si celle-ci est conforme au présente Conditions Générales de vente et dans ce cas procédera au remboursement partiel ou total de la commande.

### 7.2.2 Retour des produits :

Conformément aux dispositions de l'article L 121-21-3 du code de la consommation le Membre doit retourner son produit au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la communication de sa décision de se rétracter.

Le Membre doit retourner son produit dans les conditions définies à l'article 8 ci-dessous des présentes Conditions Générales de Vente.

### 7.2.3 Frais de retour

Les frais de retour des produits sont à la charge du Membre.

Le transport des produits ainsi retournés est de la responsabilité du Membre.

### 7.2.4 Remboursement

Le retour de l'ensemble des produits ou services commandés donnera lieu à un remboursement égal à la totalité des sommes versées par le Membre à l'exception d'un pourcentage de frais exercé en fonction de la date d'annulation par rapport à la date du début de la prestation dont le détail est décrit ci-dessous :

Date Annulation	Pourcentage de frais
Supérieure à 15 jours	0%
Entre 15 et 2 jours	50%
Inférieure à 2 jours	100%

Le remboursement du Membre sera effectué par tout moyen de paiement dans le délai de trente jours à compter de la réception par le prestataire de LivUrStay de la demande d'exercice du droit de rétractation par le Membre, et si le produit concerné a été reçu par le prestataire de LivUrStay durant ce délai.

Cependant conformément à l'alinéa 2 de l'article L 121-21-4 du code de la consommation, ce délai de remboursement est différé jusqu'à la récupération du produit par le prestataire de LivUrStay ou jusqu'à ce que le Membre ait fourni la preuve de l'expédition du produit concerné. On entend par preuve d'expédition du produit, tout moyen permettant de justifier sans contestation possible de l'envoi du produit concerné auprès du prestataire de LivUrStay.

### **Article 8 – Modalités de renvoi de produit ou service par le Membre**

Pour pouvoir bénéficier pleinement des conditions de l'article 5 « Conformité » et de celles de l'article 7 « Droit de Rétraction », le Membre doit retourner le produit ou service au prestataire de LivUrStay.

Afin de simplifier et faciliter le traitement des renvois des produits pouvant être renvoyés ainsi que leur éventuel remboursement, il est obligatoire que les Membres suivent la procédure ci-dessous décrite :

- faire une demande de retour par mail à l'adresse « [reclamation@heybilly.fr](mailto:reclamation@heybilly.fr) ».
- puis retourner le(s) produit(s) à l'adresse qui lui sera indiqué en retour :

Le produit concerné doit être retourné au prestataire :

- correctement protégé, dans son emballage d'origine, accompagné de tous accessoires éventuels, notices d'emploi et documentations, étiquettes ; dans un parfait état de revente (non abîmé, endommagé ou sali)
- accompagné de la facture de vente de façon à permettre à cette dernière d'identifier le Membre (n° commande, nom, prénom).
- sans que le produit ou service n'ait manifestement fait l'objet d'un usage durable (au-delà de quelques minutes), c'est à dire sous réserve que les produits ne portent pas la marque d'une utilisation prolongée dépassant le temps nécessaire à leur test et soient dans un état permettant leur revente.

### **Article 9 – Paiement**

Le paiement des achats s'effectue au moyen d'une carte de paiement de type CB, Visa, MasterCard ou American Express.

Dans le cas où le Membre aurait choisi lors de son processus de commande, le paiement sur place, il est à la charge du prestataire de réclamer le montant de la commande qui lui est dû.

Le Membre garantit qu'il est pleinement habilité à utiliser la carte de paiement pour le paiement de sa Commande et que ces moyens de paiement donnent accès à des fonds suffisants pour couvrir tous les coûts résultant de l'utilisation des Services des applications HeyBilly édité par LivUrStay.

En acceptant les présentes Conditions Générales de Ventes, le Membre accepte également les Conditions du [Contrat Cadre de Services de Paiement en Monnaie Electronique](#) de la société MangoPay, intermédiaire de paiement choisi et validé par LivUrStay.

#### **Article 10a – Collecte**

Lors du processus de commande, si le Membre a opté pour la collecte en point de retrait, celui-ci devra se rendre à la date et heure qu'il aura lui-même indiqué lors de sa commande accompagnée du numéro de commande ou flashcode qu'il aura reçu à la validation de sa commande par les applications HeyBilly.

#### **Article 10b – Livraison**

Les produits ou services qui pourront être adressés par email le seront à l'adresse indiquée par le Membre lors de sa commande. Ces documents pourront également être mis à disposition par le prestataire sur les applications HeyBilly dans le récapitulatif de la commande du Membre.

Dans le cas où le Membre demande à être livré à son domicile, les produits ou services seront remis par un prestataire externe de livraison choisi par LivUrStay à la date et heure défini par le Membre lors de son processus de commande. Le Membre sera averti par sms ou email de l'état d'avancer de la livraison.

#### **Article 11 – Données personnelles**

LivUrStay s'engage à respecter la confidentialité des données personnelles communiquées par les Membres sur le Site Internet et à les traiter dans le respect de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978.

LivUrStay informe le Membre que ces données seront utilisées par ses services internes ainsi que par les partenaires en vue du traitement de la commande du Membre.

LivUrStay informe le Membre qu'elle pourra également être amenée à communiquer ses données personnelles pour assurer l'accomplissement de tâches nécessaires à l'exécution de la Commande du Membre, pour assurer la livraison de biens et la réalisation de prestations, pour lutter contre la fraude et plus généralement toute activité pénalement répréhensible, pour certains aspects du service après-vente, et pour réaliser des enquêtes de satisfaction. Dans ce seul cadre, LivUrStay indique à ses Membres que leurs données à caractère personnel peuvent faire l'objet d'un transfert hors de l'Union Européenne.

De plus, LivUrStay pourra aussi communiquer ces données pour répondre à une injonction des autorités légales.

En outre, conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Membre peut à tout moment exercer son droit d'accès au fichier, son droit d'opposition et son droit de rectification ou de suppression pour les renseignements le concernant en adressant sa demande (en indiquant adresse de courrier électronique, nom, prénom, adresse postale) :

- Par courrier électronique à l'adresse « [modifications@heybilly.fr](mailto:modifications@heybilly.fr) »
- En se rendant sur les applications HeyBilly, dans la rubrique « Mon Compte».
- Ou encore par courrier postal à l'adresse suivante : LivUrStay – 1, rue de Bruxelles – 14120 MONDEVILLE

Pour d'avantages de détails, vous pouvez vous référer à notre politique de confidentialité via le lien suivant : [Politique De Confidentialité](#)

## **Article 12 – Divers**

Dans l'hypothèse où l'un des termes des Conditions Générales de Vente serait considéré comme illégal ou inopposable par une décision de justice les autres dispositions resteront en vigueur.

Les présentes Conditions Générales de Vente en langue française seront exécutées et interprétées conformément au droit français.

En cas de litige, le Membre s'adressera par priorité au prestataire de LivUrStay pour obtenir une solution amiable.

Si aucunes solutions ne sont trouvés, il appartient au Membre de saisir le tribunal de compétence du lieu du prestataire.

**Article 12 – Hébergeur**

OVH - 2 rue Kellermann - 59100 Roubaix - France.